

// KALIUM SOL-SILIKAT FINITION LISSE //

Application du Décret en Conseil d'Etat relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets en application des articles 13-I et 13-II de la loi AGEC

1. QUALITES ET CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PRODUIT

III – Incorporation de matière recyclée

Produit ne contenant pas de matière recyclée

VI – Recyclabilité

Produit non recyclable

IX – Présence de substances dangereuses

Le produit ne contient pas de substance dangereuse

Ecocontribution

Aucune prime ou pénalité d'éco-contribution pour le produit